

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

RESERVATIONS

Une pré-réservation peut être effectuée par téléphone et valable 7 jours. Pour que la réservation soit ferme, la fiche de réservation doit être retournée à l'hôtel complétée et signée, accompagnée du versement des arrhes demandées.

PARRAINAGE

Il vous fait bénéficier de 3 % de remise par nouveau client recommandé par vos soins (voir modalités ci-jointes).

Cette offre concerne uniquement une cure thermale.

OFFRE PROMOTIONNELLE

Une remise de 5% est accordée sur chaque forfait pour toute réservation ferme (avec arrhes) effectuée avant le 01/02/2020. Cette offre n'est pas valable pour les forfaits du 06/01 au 22/02. Cette offre n'est pas valable lors d'une réservation par la centrale de l'office de tourisme.

Une excursion vous sera offerte pour toute réservation de séjour pension complète ou 1/2 pension, conditions à voir sur place

ARRHES

Les arrhes constituent une garantie de réservation pour l'hôtelier, ainsi que pour le client. Celles-ci seront encaissées dès réception de la réservation et viendront en déduction du séjour. **En cas d'annulation, les arrhes restent automatiquement acquises à l'hôtelier.**

Si vous n'avez pas souscrit à l'assurance annulation proposée, elle entraîne la perte intégrale des arrhes.

ASSURANCE ANNULATION

Nous vous conseillons fortement de souscrire à l'assurance "Therm'assur" qui peut rembourser vos arrhes, en cas d'annulation ou d'interruption de séjour. (voir modalités sur la fiche).

FORFAITS "CURE"

Ils sont établis sur la base d'un forfait 20 jours. (cf conditions générales : arrivées/départs ci-dessous)

Le tarif proposé n'est pas fractionnable en cas d'interruption de séjour: chambre de 47 € à 81 € (+ taxe de séjour à 0,99 €/ jour / personne), petit déjeuner à 7 € / personne, menu du jour à 12 € / personne.

Un supplément de 5 €/jour sera appliqué pour le séjour (moins de 7j) de la personne accompagnante qui occupe la même chambre.

Pour tous les forfaits proposés, les repas ou nuitées non consommés ne sont ni déduits, ni compensés, ni remboursés.

Des "pique-niques" ou paniers repas pourront être préparés en cas d'excursions.

Pour les séjours effectués à cheval sur 2 périodes données, des tarifs calculés au "pro-rata" temporis seront appliqués. Le tarif spécial curiste est réservé exclusivement aux clients effectuant une cure thermale.

Toute modification de séjour doit être signalée par téléphone et confirmée par courrier ou mail.

Le ménage dans les chambres est effectué du lundi au samedi (sauf dimanche).

Nous vous rappelons qu'il est interdit de fumer à l'intérieur de l'établissement (y compris dans les chambres)

TAXE DE SEJOUR

Tous nos tarifs s'entendent toutes taxes comprises à l'exception de la taxe de séjour, qui, comme tous les suppléments (boissons, téléphone...) doit être réglée sur place avec le solde de la facture avant le départ. Elle est évaluée à 0,99 € / jour / personne.

Cette taxe est fixée par arrêté municipal, et est susceptible d'être modifiée en cours de saison 2020.

RESTAURATION

Les repas se composent d'une entrée du jour, un plat du jour et sa garniture et d'un dessert du jour.

Tout supplément reste à la charge du client (vins, cafés, apéritifs...). La restauration doit être consommée sur place.

Aucun aliment et aucune boisson apportés de l'extérieur ne peuvent être consommés dans les bars et les restaurants.

Un supplément sera appliqué pour les "repas à la carte".

Le petit déjeuner se compose d'un jus d'orange, pain, croissant, biscottes avec beurres/confitures, 1 boisson chaude au choix.

Toute modification dans la composition des repas et petit déjeuner pension et 1/2 pension entraîne un supplément.

Pour les forfaits 20 repas, les repas non consommés ne sont ni déduits, ni compensés, ni remboursés.

Plats à emporter et à livrer : (carte disponible sur le site ou sur place). La livraison sur Dax est effectuée pour un montant minimum de 10 €.

ARRIVEES /DEPARTS

Arrivées : le dimanche. Départs : le samedi . Les arrivées le samedi sont tolérées: se renseigner auprès des disponibilités de l'hôtel.

Les chambres sont mises à disposition à partir de 12h00 le jour de l'arrivée (suivant disponibilités), et doivent être libérées au plus tard à 11h00 le jour du départ.

Nuitées supplémentaires : Elles dépendent des disponibilités de l'hôtel et sont calculées au pro-rata du forfait initial (hors période Férias et Toros y Salsa).

ANIMAUX

Seuls sont tolérés les chiens de petite taille (moins de 8 kg). Un supplément de 2 € par jour sera facturé. Les éventuelles dégradations restent à la charge du client. Les animaux doivent obligatoirement être tenus en laisse dans les parties communes.

Seuls sont acceptés les chiens munis de carnet de vaccination à jour et de leur couchage.

REGLEMENTS

Le règlement par chèques vacances/tickets restaurant/ doit être **impérativement** effectué dès l'arrivée.

Modes de paiements acceptés : espèces, mandat-cash, chèques, CB .

Le règlement du forfait séjour est effectué au milieu du séjour soit le mardi de la 2ème semaine. Les extras seront réglés la veille du départ.